

317347-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Haftpflichtversicherungen – Contrat d'assurances « Responsabilités et risques annexes »

OJ S 89/2026 08/05/2026

Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Dienstleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

E-Mail: proceduremat.marches@charentemaritime.fr

Rechtsform des Erwerbers: Lokale Gebietskörperschaft

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Allgemeine öffentliche Verwaltung

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Contrat d'assurances « Responsabilités et risques annexes »

Beschreibung: Le présent avis concerne la phase "CANDIDATURE" d'un marché de service relatif à la prestation d'assurance « Responsabilités et risques annexes » pour les besoins du DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME. Le marché a pour objet la mise en oeuvre d'une couverture assurantielle contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité que le Département peut encourir en raison de dommages ou préjudices causés à autrui par les activités, les biens ou les personnes au service direct ou indirect de la collectivité, du fait de la responsabilité personnelle des gestionnaires publics, tant vis-à-vis de l'assuré que d'autrui et du droit à la protection fonctionnelle de l'ensemble de ses agents

Kennung des Verfahrens: 6031e64b-6747-4c99-aa29-bed7265d98b6

Interne Kennung: 26BSCR02

Verfahrensart: Verhandlungsverfahren mit vorheriger Veröffentlichung eines Aufrufs zum Wettbewerb/Verhandlungsverfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 66516000 Haftpflichtversicherungen

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Charente-Maritime (FRI32)

Land: Frankreich

2.1.3. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 0,00 EUR

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: La procédure de passation utilisée est la procédure avec négociation du fait de circonstances particulières. En effet, ce marché ne peut être attribué sans négociation préalable dès lors que le besoin en assurances ne peut être satisfait par des prestations standardisées et qu'il revêt une complexité certaine. La procédure avec

négociation est soumise aux dispositions des articles R. 2124-3 et R. 2161-12 à R.2161-20 du code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur procédera à la vérification de la situation des candidats retenus lors de la phase candidature qui seuls pourront remettre une offre. Nombre minimal de candidats : 2 si le nombre d'offres le permet. Si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur à ce nombre minimum, le pouvoir adjudicateur peut néanmoins poursuivre la procédure avec les candidats disposant des capacités requises. Les candidats seront choisis sur la base des critères de sélection des candidatures indiqués dans le règlement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur procédera à la vérification de la situation des candidats retenus lors de la phase candidature qui seuls pourront remettre une offre.

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Contrat d'assurances « Responsabilités et risques annexes »

Beschreibung: Marché de service relatif à la prestation d'assurance « Responsabilités et risques annexes » pour les besoins du DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME. Le marché a pour objet la mise en oeuvre d'une couverture assurantielle contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité que le Département peut encourir en raison de dommages ou préjudices causés à autrui par les activités, les biens ou les personnes au service direct ou indirect de la collectivité, du fait de la responsabilité personnelle des gestionnaires publics, tant vis-à-vis de l'assuré que d'autrui et du droit à la protection fonctionnelle de l'ensemble de ses agents

Interne Kennung: 26BSCR02

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 66516000 Haftpflichtversicherungen

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Charente-Maritime (FRI32)

Land: Frankreich

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 5 Jahre

5.1.5. Wert

Geschätzter Wert ohne MwSt.: 0,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

Zusätzliche Informationen: Le présent avis concerne la phase candidature (phase 1). Les candidatures seront déposées sur le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com> Le dossier de consultation est gratuit. Le dossier de consultation joint doit permettre aux candidats

d'appréhender les besoins du pouvoir adjudicateur et de présenter une candidature adaptée. Il pourra faire l'objet de modification non substantielle lors de l'envoi de l'invitation à soumissionner. Les critères de sélection des candidatures sont énoncés dans le règlement de la consultation. Les critères de choix sont énoncés dans le règlement de la consultation. Seuls les candidats admis à présenter une offre à l'issue de la phase 1 (candidatures), pourront, dans un second temps, remettre les pièces de l'offre (phase 2).
Vérification des candidatures : Le cas échéant après demande de régularisation dans les conditions de l'article R. 2144-2 du code de la commande publique, les candidatures qui ne seront pas recevables en application des articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du code de la commande publique ou qui ne seront pas accompagnées des pièces mentionnées aux articles R. 2142-5 à R. 2142-14 et R. 2143-3 du code de la commande publique et reprises ci-avant ne seront pas admises à participer à la suite de la procédure de passation du marché.
L'attention des candidats doit être également attirée sur le fait que : - L'entreprise d'assurance peut se présenter seule ou par le biais d'un intermédiaire d'assurance. Dans ce dernier cas, l'intermédiaire d'assurance agit en tant que mandataire de la compagnie et complète le DC1 avec les coordonnées de l'assureur (cocher la case "Le candidat se présente seul").
L'intermédiaire indique ses coordonnées en précisant que l'assureur lui a donné mandat pour agir en son nom et pour son compte. Il doit également fournir les documents exigés pour la candidature, pour la société représentée et pour lui-même. - L'entreprise d'assurance peut se présenter en groupement conjoint avec un intermédiaire d'assurance. Dans ce cas, un DC1 est complété pour compte commun par le mandataire du groupement, les autres justificatifs devant être fournis par chaque membre du groupement. - Un assureur ne peut pas se faire représenter par plusieurs intermédiaires dans le cadre d'une même procédure de passation. - Un intermédiaire d'assurance, agent ou courtier, doit obligatoirement présenter une entreprise d'assurance et joindre à sa candidature le mandat de la compagnie. Aucune variante n'est autorisée. Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Au moment du dépôt, la signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue devra être signée électroniquement afin de pouvoir procéder à la notification du marché correspondant. Une offre finale non signée électroniquement sera considérée comme irrégulière. Le délai global de paiement est de 30 jours. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur les fonds propres du Département. Le mode de règlement de l'administration est le mandat administratif.

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Auswahlkriterien: Auftragsunterlagen

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Das Verfahren wird in mehreren aufeinanderfolgenden Phasen durchgeführt. In jeder Phase können einige Teilnehmer ausgeschlossen werden

5.1.11. Auftragsunterlagen

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch

Internetadresse der Auftragsunterlagen: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_v1b6v57yba

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_v1b6v57yba

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch
Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 08/06/2026 17:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Keine Rahmenvereinbarung

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal administratif de Poitiers Instance chargée des procédures de recours

Informationen über die Überprüfungsfristen: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : -Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. -Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt:

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Organisation, die Angebote bearbeitet: DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Registrierungsnummer: 22170001600738

Postanschrift: 85 boulevard de la République – CS 60003

Stadt: LA ROCHELLE CEDEX 09

Postleitzahl: 17076

Land, Gliederung (NUTS): Charente-Maritime (FRI32)

Land: Frankreich

Kontaktperson: DJCP SCP

E-Mail: proceduremat.marches@charentemaritime.fr

Telefon: 0546317000

Endpunkt für den Informationsaustausch (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_v1b6v57yba

Profil des Erwerbers: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt

Organisation, die Angebote bearbeitet

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: Tribunal administratif de Poitiers Instance chargée des procédures de recours

Registrierungsnummer: 17860004500029

Postanschrift: 15 rue de Blossac

Stadt: POITIERS

Postleitzahl: 86020

Land, Gliederung (NUTS): Vienne (FRI34)

Land: Frankreich

E-Mail: greffe.tapoitiers@juradm.fr

Telefon: 0549607919

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 3f96d8c0-06ab-4803-bc47-502baaac51ed - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 16

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 07/05/2026 08:30:28 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 317347-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 89/2026

Datum der Veröffentlichung: 08/05/2026